

Rapport annuel 2021

MAI 2022

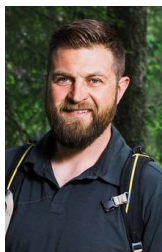
Rapport annuel 2021
du Parc naturel régional
Gruyère Pays-d'Enhaut

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Place du village 6 | 1660 Château-d'Ex
t. +41 (0)26 924 76 93
info@gruyerepaysdenhaut.ch
www.gruyerepaysdenhaut.ch



Bienvenue à Rougemont, Bienvenue dans le Pays-d'Enhaut



Situé à près de 1000 mètres d'altitude, le village de Rougemont séduit d'emblée par la beauté de son patrimoine architectural. Le village abrite plusieurs magnifiques chalets, témoins de l'art populaire de la région. Ces bâtisses en bois, dont certaines ont plus de 400 ans, arborent fièrement gravures, peintures, fleurs et inscriptions. Notre commune possède également un patrimoine historique d'exception. Fondé par des moines de Cluny en 1080, le site comprend une église romane du 11^e siècle, ainsi qu'un château du 16^e siècle, tous deux monuments culturels d'importance.

Été comme hiver, cette destination de montagne propose de nombreuses activités sportives. Le téléphérique de la Videmanette offre un point de départ idéal pour de belles randonnées estivales et en hiver de longues pistes ensoleillées !

La culture fait partie intégrante de la vie du village. Que ce soit autour du découpage avec le fameux découpeur Louis Saugy ou en termes de musique grâce aux nombreux concerts organisés au sein de l'église. C'est pour toutes ces qualités qu'en début d'année 2017, le village de Rougemont est classé au sein de l'association *Les plus Beaux Villages de Suisse*. N'oublions pas nos nombreuses pépites telles que la fromagerie Fleurette, nos nombreux alpages ainsi que le massif forestier des Arses, connu loin à la ronde pour ses épices produisant du bois de résonance.

En collaboration avec le Parc, de nombreuses activités ont vu le jour en lien avec notre patrimoine, notamment le spectacle *La Lumière des moines* retraçant la vie du site clunisien de Rougemont.

Comme la plupart des communes de la Gruyère, notre emblème est une grue, la nôtre enjambant sur deux monts, le Rubly et le Rodomont qui dominent le village, l'un au nord, l'autre au sud. Les

862 citoyens, couramment nommés les *Rodzemounais*, ont pris l'habitude d'observer leurs monts au nord et au sud, et c'est au même titre qu'ils ont depuis longtemps pris l'habitude de côtoyer leurs voisins Bernois à l'est et Vaudois à l'ouest ! Reculée à l'extrême nord-est de notre commune sur la Dent de Ruth, et c'est une rencontre au *sommet* que nous pourrions organiser entre 3 cantons, Berne, Fribourg et Vaud, plus particulièrement entre les trois communes de Val-de-Charmey, Saanen et Rougemont ! Vous l'aurez bien compris, pour notre commune être membre du PNR, c'est tout naturel !

Frédéric Blum, Syndic de Rougemont

Sommaire

Paysage et biodiversité. Conserver, améliorer, transmettre	2-3
Agriculture	4
Développer une économie régionale durable	5-6-7
La sensibilisation	8-9
Communiquer, une mission à part entière	10
Les retombées : économie et notoriété	11
Les comptes 2021	12-13-14
Une gestion associative du Parc	14-15
Le billet du président	16

PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ : CONSERVER, AMÉLIORER, TRANSMETTRE



Paysage et biodiversité

La commission nature, présidée par Jean-Claude Roch, est référente pour les projets paysage et biodiversité. Diverses actions ont été conduites ou amplifiées grâce à des financements complémentaires de la MAVA et des cantons.

En 2021, 2195 buissons et 3 arbres isolés ont été plantés représentant 1798 mètres linéaires. Le soutien du Parc a permis la plantation de 235 arbres fruitiers dont 60 hors zone bâtie. Deux cours de taille et deux cours de soin aux arbres fruitiers ont été organisés. Le projet *Tames vertes* a aussi permis la création de 12 étangs ainsi que 2 revitalisations.

181 journées de lutte contre les néophytes ont été recensées en 2021 dans le Parc. 38 ha ont été parcourus et traités.

156 nids d'hirondelles de fenêtres, 28 nichoirs à martinets et des planchettes ont été installés. Le taux d'occupation des nichoirs s'élève à 52%. 72 nichoirs pour le rougequeue à front blanc ont été posés. La gélinotte des bois a été inventoriée dans 6 sur 9 des territoires connus choisis et dans 5 territoires inconnus. Le suivi des chauves-souris dans les forts militaires appartenant à l'Etat de Vaud n'a débouché sur aucune observation.

Les barrières posées à Enney et aux Mosses ont permis d'éviter la traversée de route à 1564 batraciens (555 à Enney, 1009 aux Mosses), dont 1 sonneur à ventre jaune.

Une première partie de l'inventaire sur les étangs d'altitude a été réalisée (22 étangs décrits sur 96), les données ont été transmises aux cantons.

Dans l'Intyamon, des perchoirs artificiels ont été installés pour inciter le tarier des prés à nicher dans des surfaces de promotion de la biodiversité. Dans le Pays-d'Enhaut, les prés maigres fauchés

en altitude (foins de rochers) ont été recensés en vue d'évaluer leur recouplement avec les zones refuges prioritaires pour les oiseaux de prairies.

Avec la collaboration des forestiers, 4 mesures de biodiversité en forêt ont été réalisées : une revitalisation de lisière, la création d'un étang forestier, deux coupes favorisant le tétras, la gélinotte et la coronelle. Le forum des forestiers consacré à la prise en compte des défis que représente le réchauffement climatique dans la gestion des forêts a réuni 34 professionnels à Charmey et Crésuz.

30 signataires, dont 4 nouveaux en 2021, se sont engagés pour la charte *Respectez les zones protégées et les espèces sensibles*. Une formation continue leur a été donnée, la carte de sensibilité a été actualisée, de même que la fiche concernant la randonnée en raquettes et à ski.

Le Parc a monté un projet de requalification paysagère dans l'IFP Vanil Noir avec la réfection de la première partie du sentier de barlatage des Morteys (FR) et le commencement de la restauration du mur du Sori (VD).

Le Parc a réalisé le rapport final du projet *Contributions à la qualité paysagère (CQP)* pour la Jogne et l'Intyamon (2014-2021) à la demande de l'association agricole concernée.

Une formation a été donnée au sujet de la gestion différenciée des espaces verts : 12 communes du Parc étaient présentes.

La *Charte des jardins* a été adoptée par 11 nouvelles personnes, pour un total de 94. Une bourse aux plantons 2021 et une visite de jardin a eu lieu dans le Pays-d'Enhaut.

Présenter les plantes exotiques envahissantes

En mai 2021, le Parc a édité un fascicule de présentation afin de sensibiliser le public à l'épineux sujet des plantes exotiques envahissantes. Cette brochure a été envoyée à de nombreux partenaires du Parc dont les activités sont en lien avec la gestion des milieux naturels (forestiers, paysagistes, agriculteurs), ainsi qu'à tous les membres de l'association. Considérant le document comme un outil de choix, plusieurs communes du Parc – et quelques-unes voisines du territoire – ont opté pour une diffusion à large échelle. 7400 exemplaires ont été distribués par les communes dans sa version française, et 5700 en allemand, commandés et diffusés par les communes de Saanen, Jaun, Gsteig et Lauenen. Par ailleurs, 200 exemplaires ont été offerts à chaque commune du Parc et mis à disposition dans les administrations.



Les 12 pages de cette brochure s'attardent sur les espèces invasives présentes ou à surveiller sur le territoire du Parc ou à surveiller et indiquent les manières de lutter contre leur expansion. Sept espèces ont été jugées prioritaires pour le territoire du Parc. La berge du Caucase provoque des brûlures sévères lorsque la sève entre en contact avec la peau exposée au soleil ; la renouée du Japon pose de sérieux problèmes d'érosion des berges des cours d'eau ; le buddléia de David s'installe en forêt dans les trouées sensées permettre son rajeunissement et empêche les essences indigènes de se développer ; l'impatiente glanduleuse et les solidages américains colonisent très rapidement les berges des cours d'eau et étouffent la flore indigène de petite taille. L'ambrosie à feuilles d'armoise et le séneçon du Cap ne sont que peu ou pas présentes dans le Parc, une vigilance accrue est de mise pour ces deux espèces.

La version numérique de ce dépliant peut être téléchargée en tout temps sur le site web du Parc, la version papier peut être envoyée sur demande.



Arrachage d'impatiètes glanduleuses lors d'une action citoyenne à Montbovon en juin 2021

Le rougequeue à front blanc

Espèce cible dans le Parc pour 2020 et 2021, le rougequeue à front blanc a profité de diverses mesures mises en place pour son maintien. Un inventaire réalisé en 2020 a montré que plusieurs villages du Parc ont encore la chance d'abriter des territoires de rougequeue à front blanc, autrement dit, de compter sur la présence d'un mâle chanteur ou même de couples.

Après de nouvelles prospections en 2021, la suite du projet visait à renforcer ces territoires en mettant en place des mesures qui favorisent cette espèce, principalement dans les jardins. En effet, il a souvent été observé que de nombreux jardins et espaces verts offrent un excellent potentiel pour la nidification du rougequeue à front blanc, nécessaire à sa survie. Un flyer a été distribué aux personnes habitant les territoires où ont été observés ces oiseaux pour présenter quelques mesures simples à réaliser : pose de nichoirs, entretien des jardins et adhésion à la *Charte des jardins*. Au total, 72 nichoirs ont été posés. Une excursion tout public a également été menée à Crésuz dans le cadre du programme annuel de sensibilisation *Parc à la carte*.



Un rougequeue à front blanc mâle dans l'objectif de Claudia Hirschenhuber



LA PREMIÈRE ÉTAPE DES TRAVAUX POUR LES RESTAURATIONS DU MUR DU SORI (CI-DESSUS) ET DU CHEMIN DE BARLATAGE DES MORTEYS A PU ÊTRE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2021 (45 M DE MUR EN PIERRE SÈCHE ET 120 M DE SENTIER RESTAURÉS).

L'AGRICULTURE

La commission agricole, présidée par Laura Papaux, a été référente pour les projets de son domaine.

Les enjeux liés aux initiatives phytosanitaires portées en votation en juin ont été discutés avec la commission agricole du point de vue des objectifs du Parc, en particulier concernant les importations de fourrages et leurs conséquences sur le cycle du carbone. La discussion sur l'agriculture durable

dans la perspective des nouvelles stratégies agricoles régionales (SAR) a dû être reportée compte tenu des décisions du Parlement fédéral concernant la nouvelle politique agricole.

Les rencontres agricoles prévues sur le thème de l'autonomie fourragère ont également été reportées en raison de la pandémie.



Une année faste pour le bénévolat en montagne

Depuis bien des années, le Parc propose aux entreprises qui le désirent la possibilité de participer à des actions de volontariat. Depuis 2018, le Parc collabore avec *Volontaires montagne*, un projet de *Aide suisse à la montagne* et du *Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)*, avec pour but d'accroître le nombre d'actions volontaires et d'en assurer la mise en œuvre. A ces fins, le Parc procède chaque année à un appel aux chantiers de montagne destiné aux agriculteurs et aux communes. Il passe ensuite le témoin à Alain Peter, coordinateur pour la Suisse romande de *Volontaires montagne*, vers qui convergent les demandes de bénévolat.

En 2021, malgré quelques contraintes organisationnelles liées au Covid, les chantiers et journées de bénévolat ont connu un succès manifeste. 24 groupes de 6 à 28 personnes ainsi que 21 bénévoles individuel-le-s soit quelque 229 volontaires ont donné de leur temps à la réalisation de chantiers dans le territoire du Parc, offrant au total 781 journées de travail à l'agriculture de montagne. Essertage, épierage, élimination de plantes invasives ou indésirables, entretien de bâtiments et de sentiers, transports de piquets, restauration de murs en pierre sèche, la variété des travaux ne manquent pas ! Les communes peuvent également bénéficier de cette aide sur leur territoire. Sur ce total, les projets de restauration du mur du Sori et réfection du sentier de barlatage des Morteys représentent 110 journées de travail.



Des volontaires de la coordination du Parc aident à l'entretien d'un alpage, avec vue sur Château-d'Œx

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE



Pour un tourisme durable

Le Parc a maintenu son effort pour la transmission et la mise à jour d'informations et de promotions de ses forfaits et offres de tourisme durable, conjointement avec les offices du tourisme régionaux et *Suisse Tourisme*. Les collaborations avec les offices cantonaux pour la promotion des paquets de spécialités du Parc se sont également poursuivies.

En 2021, les ventes de forfaits ont principalement concerné le *Tour du Comté de Gruyère*, avec la réalisation de 39 forfaits à laquelle s'ajoute la première vente du forfait *Traversée d'altitude*, ce qui représente un chiffre d'affaires total de 15'700.- dont 12'384.- ont été reversés aux différents prestataires. La centrale de réservations du Parc gère toutes les demandes.

Dans l'objectif d'établir et de renforcer les échanges entre les différents acteurs du tourisme du Parc, deux rencontres à l'adresse des offices du tourisme et des prestataires ont eu lieu en 2021 sur les thématiques *Entreprises partenaires* et *Tourisme et communication digitale*.

Dix nouveaux *Points i*, présents pour la documentation du Parc, ont été placés chez des partenaires, ce qui porte le nombre total de ces structures à 21, réparties dans les quatre régions du Parc.

L'offre *Tour des trois Parcs* réalisée avec les parcs du Gantrisch et du Diemtigtal a été commercialisée par *Eurotrek* via le Réseau des parcs suisses. L'offre a été réservée 27 fois.

Depuis son lancement en 2014, l'application *Les Vias du fromage* a été téléchargée plus de 4'202 fois, dont 410 en 2021.

La visite théâtralisée *La Lumière des Moines* a été mise sur pied pour 5 représentations suivies par 131 spectateurs.

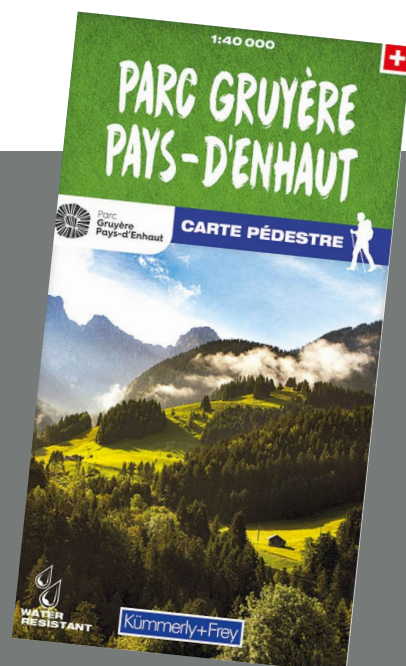
Le Parc s'investit dans l'accessibilité universelle en collaborant avec des associations et fondations actives dans ce domaine : formations, offres accessibles, communication aux partenaires et pilotage d'un groupe de projet.

Une carte touristique englobant tout le territoire

Avec la création de forfaits e-bike et de randonnées, le Parc a réalisé un support cartographique au 1:40'000 englobant l'ensemble de son territoire. Elle permet de s'orienter aussi bien à pied qu'à vélo, en conservant un format pratique à utiliser sur le terrain : une belle complémentarité aux cartes touristiques au 1:25'000 déjà existantes.

En plus des données habituelles (chemins de randonnée, lignes et arrêts de transports publics, etc.), on y trouve les

tracés des trois tours du Parc (*Grand Tour des Vanils*, *Vias du fromage*, *Tour du Comté de Gruyère*) les itinéraires *Suisse Mobile*, les *Relais* du Parc (infos, nature et patrimoine) ; les buvettes et hébergements d'alpage ; les chalets d'alpage avec fabrication, les districts francs fédéraux (réserves de faune). Ces cartes sont en outre réalisées sur un papier mat, à la fois résistant à l'eau et agréable au toucher. Editée par *Kümmerly+Frey*, la carte est en vente auprès du Parc ainsi que dans de nombreux points de vente à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre.



DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE

Savurando, une délicieuse chasse aux trésors gourmands

Résoudre des énigmes au cours d'une randonnée tout en découvrant la richesse des produits du Pays-d'Enhaut, voici le programme appétissant que propose *Savurando* dans le Parc, entre juillet et octobre. *Savurando* est une nouvelle offre des parcs suisses, réalisée avec le soutien du secrétariat à l'économie (SECO) et de COOP. Cette chasse aux trésors gourmands, accessible aux familles, aux groupes comme aux individuels, a été pensée pour un public francophone ou germanophone. Après un départ au shop de la gare de Château-d'Œx, l'itinéraire reste un mystère, révélé poste par poste par des énigmes amusantes et instructives.

Malgré la météo capricieuse de l'été, les résultats pour quatre mois d'exploitation restent bons avec la vente de 158 forfaits (148 adultes et 10 enfants) pour un chiffre d'affaires total de 7426.-, dont les 80% ont été reversés directement aux huit producteurs et partenaires locaux de cette offre.



Des produits locaux

En 2021, le nombre de producteurs labellisés s'élève à 23. *Tchivra* a arrêté son activité en fin d'année. Le nombre de produits certifiés *Parc Produit* s'élève à 164. Le label a été apposé sur 8 nouveaux produits en 2021.



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut
Produits

Le Parc a pu mettre en valeur les produits labellisés lors de différents marchés et salons. Le Parc a proposé en 2021 ses produits labellisés au marché des fromages à Gruyères en mai, aux marchés bio à Bulle et Fribourg en juin et en septembre, lors de la journée du Parc en forêt en septembre ainsi qu'au Salon suisse des Goûts et Terroirs à Bulle à la fin octobre.

Dans le cadre du programme annuel d'activités *Parc à la carte*, 21 planchettes du Parc ainsi que 37 pique-niques (avec ou sans viande) ont été vendus.

Reconnaître les empreintes au sommet de Vounetse

Une collaboration avec les remontées mécaniques de Charmey *Charmey.ch* a débuté en 2021 avec la création de nouvelles offres de tourisme durable dans le secteur de Vounetse, ayant pour objectif de canaliser les flux touristiques en une seule zone dédiée aux activités de loisirs, projet soutenu par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et le Plan Climat Fribourgeois. Un *Point i*, des panneaux de sensibilisation au dérangement de la faune, un espace de vente de produits du Parc à l'accueil de la Télécabine ainsi que le jeu *Traces et empreintes* ont ainsi vu le jour en 2021.



Ce jeu propose de découvrir 17 espèces endémiques du Parc : des moulages d'empreintes en résine ont été répartis et scellés dans le sol de la *colline des enfants* au sommet de Vounetse. Un document édité en trois langues accompagne le jeu en permettant d'identifier leur propriétaire. Un concours est proposé et récompense par tirage au sort trois gagnants par mois. 766 bulletins ont été enregistrés et plus de 2'500 flyers ont été distribués, avec d'excellents retours des client-e-s. Cette collaboration se poursuit et s'achève en 2022 avec la création d'un espace interactif et ludique sur la tradition vivante de la saison d'alpage.



Partager les mêmes valeurs

Le projet *Entreprises partenaires* vise à mieux promouvoir les efforts portés par les entreprises en faveur d'une économie régionale durable. Cette distinction d'envergure



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut
Entreprises partenaires

nationale relaie les valeurs des parcs suisses dans tous les domaines de la durabilité, à l'échelle de l'entreprise. Il s'agit de créer dans chaque parc et à l'échelle des parcs suisses une communauté de valeurs, plateforme d'échanges, dynamique. La relation entre le Parc et les entreprises est au cœur du projet, dans une perspective d'accompagnement et d'amélioration continue. Dans le Parc, le projet – en phase test – s'est d'abord centré sur le tourisme. Après une démarche volontaire et un audit, 6 entreprises ont reçu une distinction : les B&B *Le Berceau* (Château-d'Œx), *Lever le pied* (Jaun), *Les Rosatlits* (Château-d'Œx), la maison d'hôtes *L'Ermitage* (Château-d'Œx), *l'Hôtel Cailler* (Charmey), ainsi que *La Gruyère Tourisme* et ses offices de Bulle, Charmey et Gruyères. Un certificat a été remis à cette première cohorte d'entreprises partenaires lors de l'assemblée générale du Parc le 22 septembre 2021.

La filière bois



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut
Bois du Parc

La commission bois, présidée par Jean-Louis Rossier, est référente pour ce domaine.

3 nouvelles entreprises ont été labellisées *Bois suisse* dans les communes du Parc en 2021, de même que 37 constructions (rénovations, transformations ou nouvelles constructions).

40 personnes ont participé au forum *Construire en bois local* à Rossinière en décembre 2021, avec la participation de Lignum Vaud et Fribourg. 4 projets exemplaires dans le Parc y ont été présentés.

8 scieries participent à l'élaboration d'une plateforme de présentation et de mise en valeur des fournisseurs de bois du Parc et de bois de lune du Parc (première transformation).

Deux vidéos ont été réalisées autour du bois dans le Pays-d'Enhaut. La première fait partie de la série *Les visages du Parc*, elle présente Frédéric Blum, directeur du Groupement forestier du Pays-d'Enhaut. La seconde fait découvrir le projet de la xylothèque à Rougemont.

Energie et mobilité

Les commissions énergie et mobilité sont référentes dans ces domaines.

Un stagiaire engagé par le Parc a saisi les données de référence de près de 100 bâtiments communaux afin de les entrer sur *Enercoach*, logiciel de suivi énergétique.

L'action *Group-IT* a été reconduite en 2021. Cette promotion du solaire photovoltaïque auprès des privés en collaboration avec la *HES-SO Valais Wallis* a permis à 42 propriétaires de participer à l'appel d'offres groupé.

L'action *bike to work*, utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail, en mai et juin a enregistré la participation de 11 équipes de 4 personnes sur le territoire du Parc.



Cité de l'énergie

Parc Gruyère Pays-d'Enhaut
Avec les communes, engagés pour le climat

En novembre, le chef de projet mobilité du Parc est intervenu lors d'un *6A7* sur la mobilité durable organisé avec Pays-d'Enhaut Région auquel participaient également le service cantonal de la mobilité et le directeur des *Transports publics du Chablais*.

Le Bus alpin de La Valsainte a connu une saison record en 2021 avec 1'282 passagers.

L'entier du territoire du Parc labellisé Cité de l'énergie

Depuis juin 2021, le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut arbore la certification *Cité de l'énergie* pour tout son territoire. Avec une note de 61.3% après audit, le Parc a aisément passé le seuil minimal fixé à 50% par l'association *Cité de l'énergie*. Le Parc et les communes se sont donc engagés avec fierté dans cette nouvelle étape avec comme vision : *un Parc à vivre et à partager dans la sobriété énergétique et la gestion durable des ressources*. Le label *Cité de l'énergie* est octroyé pour quatre ans, la certification doit ensuite être renouvelée, avec un audit qui détermine dans quelle mesure le potentiel d'action du Parc et de ses communes a été mis en œuvre.

Le programme *Cité de l'énergie* permet d'assurer la continuité des mesures de politique énergétique et climatique, ceci au-delà des périodes législatives des communes et des changements de personnel. Il donne par ailleurs une base à la réalisation des objectifs de



la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, ainsi que la déclinaison des stratégies énergétiques et climatiques cantonales à l'échelon local, dans la commune ou la région labellisée.

Pour fêter la remise du label, le Parc a organisé un forum énergie-climat, le 7 juillet, à Rossinière. 60 participants ont assisté aux présentations de René Longet sur la transition, des cantons de Vaud et Fribourg sur les outils existants et de la société *Innergia* sur le financement des infrastructures communales en faveur de la transition. Durant cette journée, *L'Equiwattmobile* était présente à Château-d'Œx, sensibilisant une trentaine de personnes aux économies d'énergie plus spécifiquement dans le numérique.

LA SENSIBILISATION



Toujours un succès pour l'animation du *Parc à la carte* *Observation des oiseaux* proposée par Fernand Pasquier

La sensibilisation est sous la responsabilité de la coordination et regroupe plusieurs projets : *Parc à la carte*, *écoles*, *journées du Parc*, *la culture* ainsi que diverses actions *nature et paysage*.

Le programme *Parc à la carte* allant de mai 2021 à avril 2022 comprend 52 offres différentes représentant ainsi un total de 100 animations (certaines offres proposent plusieurs dates). Sur 100 animations programmées, 59 ont pu se dérouler (59%) et ont engendré 1'060 visites (830 adultes et 230 enfants). La moyenne de participants par animation s'élève à 18. Le Parc enregistre en 2021 une nette progression (+25%) due principalement au retour des animations pour groupes. Les 41 annulations sont dues à la météo (2), à un manque d'inscriptions (19) et au coronavirus (20).

Diverses animations, échanges, conseils personnalisés et formations de sensibilisation *Nature et Paysage* ont été réalisées, avec un total de 2318 participants (1258 adultes et 1060 enfants), en

complément aux projets *écoles* et *Parc à la carte*. A ceci s'ajoutent encore diverses actions de sensibilisation sur la durabilité qui ont touché directement 469 personnes (454 adultes et 15 enfants) dans d'autres domaines (agriculture durable, énergie, bois, mobilité).

86 bénévoles ont pu être mobilisés pour des actions de terrain nature et paysage, équivalant à 176 jours de travail, sans compter les civilistes et migrants mobilisés pour la lutte contre les néophytes : participation de 23 bénévoles pour les relevés journaliers des barrières à batraciens (Enney et les Mosses), 21 pour les actions du mur et du sentier dans l'IFP du Vanil Noir (avec *Volontaires Montagne*), 16 bénévoles lors des actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes, 13 pour la *Fête de la forêt*.

Projet école

Le Parc met en œuvre chaque année une thématique différente d'éducation à l'environnement pour les classes primaires, incluant une animation par un-e accompagnateur-trice en montagne, des pistes pédagogiques et des possibilités d'actions concrètes pour les enseignant-e-s. L'évaluation de la charte du Parc en 2020 a été l'occasion de faire une adaptation du projet afin qu'il puisse répondre au mieux aux attentes des enseignant-e-s et aux nouveaux défis de l'école actuelle.

Chaque projet se développe désormais sur deux ans et traite de milieux plutôt que de thèmes spécifiques, dans une démarche systémique. En 2021-2022, les apprentissages portent sur la forêt comme milieu naturel et l'année 2022-23 sur la forêt et le bois comme ressources pour l'homme. Des lieux en forêt ont été repérés à proximité des écoles, certains avec des aménagements type canapés forestiers, afin d'encourager les enseignant-e-s à y retourner avec leurs classes pour enrichir leurs leçons de sciences, mais aussi de maths ou de travaux manuels. Les classes sont également amenées à entrer en contact avec les acteurs de la forêt et du bois afin de découvrir la multiplicité des utilisations de cette ressource par l'homme, de l'exploitation forestière à la menuiserie, en passant par la scierie, la construction en bois ou le tavailonnage, sans oublier les rôles de la forêt au niveau de la biodiversité, de la protection contre les risques naturels et des loisirs. 65 classes (1230 élèves) participent au projet *écoles* 2021-2022 sur le thème de la forêt.



Une sortie de classe animée par Lea Megali, cheffe de projet nature et agriculture.



300 élèves du Parc ont pu participer à la Fête de la forêt le vendredi 17 septembre.



La Fête de la forêt a fait la part belle aux métiers traditionnels du bois.

Journée du Parc 2021: Fête de la forêt

C'est à La Tine, aux abords de la route du Revers qu'a été organisée la journée du Parc 2021, le 18 septembre, en collaboration avec le Groupement forestier du Pays-d'Enhaut. Quelque 700 personnes, de tous âges, s'y sont arrêtées. La veille, plus de 300 élèves avaient pu profiter des explications des forestiers et des présentations du Parc lors d'une demi-journée sur le site.

Artistes de cirque, chanteurs et musiciens étaient réunis pour célébrer la forêt. Cette fête pour les familles et les enfants comportait également une dimension de sensibilisation autour du rôle de la forêt, de son importance et des savoir-faire qui lui sont liés. Les métiers traditionnels du bois et de la forêt tenaient un stand avec démonstration de fabrication de tavillons, des scieurs de long et du débardage de bois à cheval ; impressionnant pour les uns, source de nostalgie pour les autres. Un sentier pieds nus offrait la possibilité de réaliser une belle expérience sensorielle.

COMMUNIQUER, UNE MISSION À PART ENTIÈRE

Assurer l'information et la visibilité du Parc

La lettre d'information numérique mensuelle et le journal *Parc'info* sont les principaux canaux de diffusions du Parc. La newsletter a été envoyée à dix reprises aux membres de l'association et aux partenaires du Parc. Deux numéros spéciaux touchant les *Services de proximité* ont été envoyés au début 2021 afin de promouvoir les actions d'établissements sur le territoire du Parc. Deux éditions du journal *Parc'info* (en juillet et en décembre) avec une partie des articles traduits en allemand ont été tirées à 21'000 exemplaires. Chacune fait l'objet d'une distribution tout ménage sur l'entier du territoire et d'un envoi aux membres et au public amont domiciliés hors Parc.

Le rapport annuel 2020 a été publié sur le site du Parc afin que communes, cantons, Confédération et membres puissent y avoir accès. La version papier imprimée à 300 exemplaires a été envoyée sur demande et mise à disposition lors de l'assemblée annuelle.

En 2021, l'incertitude de la tenue d'événements a limité le nombre de demandes de présence du Parc lors de marchés et autres festivités. Le Parc a tenu un stand lors de la journée des habitants du Parc Jura vaudois le 10 octobre à l'*Arboretum* d'Aubonne. Une documentation abondante a été distribuée sur les stands présentant les produits du Parc, spécialement lors des Marchés bio de Bulle et Fribourg, lors de la Fête de la forêt à La Tine et à Bulle lors du *Salon suisse des Goûts et Terroirs*.

En 2021, les retours médias, 123 apparitions dans la presse écrite, 9 sur des chaînes radio et 4 à la télévision, s'inscrivent dans ceux des années précédentes.

Le site web du Parc a enregistré 68'766 visiteurs en 2021, soit un maintien de la fréquentation par rapport à 2020 (68'685). La navigation sur mobile (49%) dépasse de peu la navigation sur ordinateur (48%). Le travail en planification et de préparation en vue du nouveau site web du Parc qui sera mis en ligne dans le courant de 2022 – a largement débuté en 2021.

La communication via les réseaux sociaux s'est poursuivie en 2021 avec pour objectif de faire connaître les actions du Parc et gagner en notoriété. La page Facebook du Parc compte 3181 abonnés (janvier 2022). Sur Instagram, la page compte 1559 abonnés. Une utilisation plus accrue du compte LinkedIn permet une communication à un public différent (institutionnel, scientifique, professionnel), présence qui a généré de nombreux abonnements (+800) et un engagement qualitatif.

Une nouvelle gamme de vêtements a été produite en 2021. Les 3 pièces de cette gamme – un polo, un gilet, une veste – répondent aux besoins des membres de la coordination et arborent le nouveau logo du Parc. Les gilets ont également été offerts aux accompagnateurs en montagne signataires de la charte d'engagement.



NZZ am Sonntag, 23.5.2021



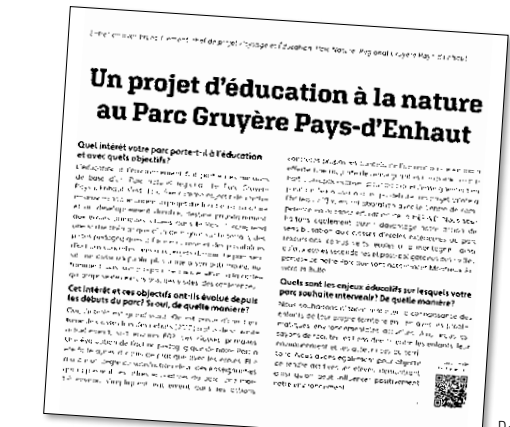
Revue Wandern.CH, 1.6.2021



La Gruyère, 1.6.2021



Revue Hôtellerie et Gastronomie Hebdo, 15.9.2021

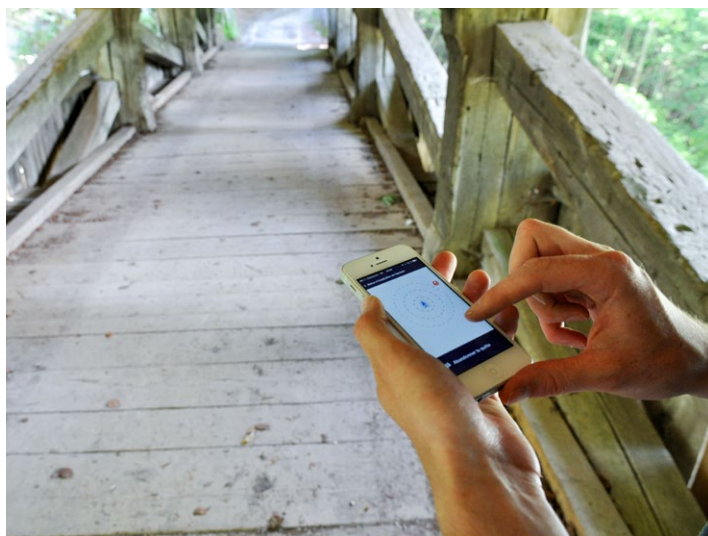


Revue Educateur, 19.11.2021

LES RETOMBÉES : ÉCONOMIE ET NOTORIÉTÉ



Le Parc organise le stand des parcs romands lors du Salon suisse des Goûts et Terroirs à Bulle



L'application *Les Vias du fromage* prolonge sur le terrain l'expérience touristique de l'offre du Parc.



La xylotheque de Rougemont valorise le bois de résonance directement prélevé dans la forêt des Arses.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES

La masse salariale de l'équipe de la coordination en est un des éléments clé. En fin 2021, sur une équipe fixe de 14 personnes, 11 vivent dans le Parc, ce qui constitue une retombée conséquente pour l'économie régionale et locale.

Les dépenses du Parc qui s'élèvent pour 2021 à environ 1'000'000.- s'effectuent en grande partie dans le territoire ou dans son immédiate proximité. Elles concernent des mandats, des entreprises (imprimerie, menuiserie, électriciens, informaticiens, paysagistes, etc.), des producteurs locaux, des restaurants et hôtels au gré des manifestations.

Le Parc va chercher des financements publics et privés en plus de ses revenus habituels pour réaliser des projets dans l'agriculture, le paysage, la nature, l'énergie, le tourisme auprès des cantons, de la Confédération, de la Fondation MAVA, du *Fonds suisse pour le paysage*, etc.

Le Parc a créé des offres touristiques, qui contribuent à amener une valeur ajoutée supplémentaire aux commerces, hébergements (hôtellerie et parahôtellerie) et à divers prestataires touristiques. Ainsi, les animations annuelles du *Parc à la carte*, de même que la vente des forfaits des trois tours du Parc, engendrent des revenus pour les partenaires et prestataires (hôtels, chambres d'hôte, restaurants, commerces, producteurs, accompagnateurs en montagne).

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INDIRECTES

La satisfaction des hôtes qui ont fréquenté des activités et manifestations proposées par le Parc, la diversité et la régularité des informations demandées, la bonne fréquentation de notre site internet sont autant d'éléments qui permettent d'affirmer que de nombreuses personnes visitent et reviennent dans le Parc sans passer directement par ses offres.

La certification des produits Parc, la labellisation du bois suisse et local et la communication qui les accompagne impacte indéniablement leurs débouchés commerciaux et leur valorisation dans les marchés de proximité, avec un effet démultiplicateur sur la valeur ajoutée régionale. Il en va de même avec tous les efforts de promotion des ressources renouvelables ou immatérielles locales qui se substituent à l'importation de ressources dont la valeur ajoutée est produite ailleurs.

Pour l'agriculture, il faut évoquer les versements de l'OFAG pour les réseaux écologiques du Parc et les primes paysage, des projets collectifs initiés par le Parc. Citons également le développement des activités et de l'emploi de l'abattoir régional suite à sa reprise par une coopérative issue d'une démarche du Parc.

RETOURS EN TERMES D'IMAGE

Le Parc augmente la visibilité de la région par ses propres publications, son site internet, ses divers dépliants touristiques, les retours obtenus dans la presse. Il ne faut pas oublier la présence du Parc et donc de son territoire dans de nombreuses publications, guides, cartes pédestres et routières (*Fribourg Région, Vaud Promotion, Suisse Tourisme, Suisse Rando*, etc.). A signaler aussi la présence du Parc sur le web ; plus de 400 sites différents référencent le Parc. Cela représente un gain conséquent pour la région en termes d'image.

On peut affirmer, sans pouvoir le mesurer, que l'existence du Parc procure à certaines de nos entreprises un socle plus solide, ou une corde de plus à leur arc, pour placer un produit ou être plus compétitives sur tel ou tel marché. Ceci sans compter sur le fait que l'attention mise sur la qualité des patrimoines naturels et culturels peut sans aucun doute être considérée comme un investissement pour le futur économique de nos régions.

LES COMPTES 2021

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIFS	31.12.21	31.12.20
Actifs mobilisés		
Disponibles		
Caisse	101,30	169,65
Caisse La Grue	504,00	647,00
CCP 10-181306-7	10 354,80	73,80
Raiffeisen Association 96 6220 3 / 0045 0333 0	618 769,65	450 644,71
Raiffeisen Parc à la carte 96 6228 5 / 9059 4937 5	0,02	13 322,40
Banque cc Epargne garantie de loyer 08 6000 7	4 354,00	4 353,82
Réalisable court terme		
Débiteurs	78 966,25	144 200,25
Actifs transitoires	7 569,50	1 515,00
Immobilisations corporelles		
Mobilier de bureau	1,00	1,00
Collection photos Otto Olaf Becker	1,00	1,00
	720 621,52	614 928,63

ACTIFS	31.12.21	31.12.20
Fonds étrangers		
Dettes à court terme		
Créanciers	85 528,55	30 633,56
Autres Dettes à court terme		
Créanciers LPP		
Créanciers AVS	8 728,30	
Créanciers AAP AANP Ass IJM	2 246,00	
Passifs transitoires		
Charges à payer		21 937,90
Produits constatés d'avance	170,00	2 575,00
Fonds propres		
Capital	-23 432,21	34 734,15
Résultat de l'exercice	35 600,02	-58 166,36
Réserves		
Réserve OQE Pays-d'Enhaut	4 840,00	4 840,00
Réserve Oiseaux des prairies	5 993,95	5 993,95
Réserve MAVA forêts et cours d'eau	58 847,00	194 030,00
Réserve MAVA Capsules vidéo	21 000,00	45 000,00
Réserve MAVA 2021-2022	111 330,28	
Réserve Nature VD + CH	20 000,00	
Réserve Narcisses en forêts	7 744,65	7 744,65
Réserve Valorisation du site des Mosses	84 018,35	84 018,35
Réserve Grottes des Rochers de Naye	12 416,83	3 416,83
Réserve Nature FR	10 000,00	
Réserve Signalétique	30 000,00	30 000,00
Réserve Signalétique Vallée de la Jogne Complément OFEV	32 500,00	32 500,00
Réserve Livre Ibois Complément OFEV		20 000,00
Réserve Façade de Rougemont	7 000,00	7 000,00
Réserve Chemin des traditions	19 600,00	19 600,00
Réserve Tourisme	27 000,00	27 000,00
Réserve Paysage nocturne		11 270,60
Réserve Sensi Vounetse	9 550,80	
Réserve Cotisations Communes		2 000,00
Réserve VD + CH Convention paysage	87 500,00	25 000,00
Réserve Convention paysage VD part fédérale		25 000,00
Réserve Taille arbres fruitiers	62 439,00	38 800,00
	720 621,52	614 928,63

FICHE DE PROJET	BUDGET-CADRE 2020-2024 PAR PROJET PARTIEL	BUDGET 2021		COMPTES 2021		COMPTES 2020	
		CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Paysage	770 000	156 000		216 382,01	119 042,91	151 895,18	40 167,45
Paysage					14 555,00		12 000,00
Plateforme d'échange et de coordination des mesures nature et paysage	125 000	25 000		25 828,60		11 441,30	
Projet paysage (conseil et sensibilisation)	50 000	10 000		4 384,50		3 547,47	
Arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies	215 000	45 000		91 018,06	90 818,71	76 547,10	27 942,45
Forum des forestiers	50 000	10 000		15 417,75		6 921,00	
Jardins durables	25 000	5 000		13 025,14	135,00	6 734,50	225,00
Relais nature et paysage, signalétique N+P	100 000	20 000		8 431,11		10 390,00	
Animations annuelles N+P et communication trames vertes	80 000	16 000		11 354,60	180,00	19 762,61	
Eléments typiques de paysage bâti et IVS	50 000	10 000					
Gestion et mesures exploratoires	75 000	15 000		46 922,25	13 354,20	16 551,20	
Biodiversité	1 050 000	247 000		333 719,51	186 970,16	254 745,73	176 381,75
Biodiversité					20 994,75		77 000,00
Espèces cible	388 000	104 000		68 308,10	11 183,00	20 755,07	26 053,60
Prévention du dérangement de la faune sauvage	74 000	13 000		20 288,30		20 604,35	
Plantes exotiques envahissantes	350 000	70 000		66 599,29	5 145,55	68 989,80	
Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique	160 000	45 000		132 037,83	125 646,86	133 743,71	73 328,15
Développement de projets spécifiques et exploratoires biodiv.	78 000	15 000		46 485,99	24 000,00	10 652,80	
Agriculture	448 000	87 000		56 066,77	24 932,65	63 682,00	13 090,20
Organisation agricole, gestion et communication	84 000	16 500		9 038,27		2 950,75	
Réseaux écologiques et projets qualité du paysage	94 500	20 000		37 401,90	24 932,65	22 659,45	13 090,20
Gestion durable des prairies et pâturages	94 000	17 000		336,00		54,00	
Développement de projets spécifiques et mesures explo.	175 500	33 500		9 290,60		38 017,80	

FICHE DE PROJET	BUDGET-CADRE 2020-2024	BUDGET 2021		COMPTES 2021		COMPTES 2020	
	PAR PROJET PARTIEL	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Tourisme nature	770 000	150 000		222 762,99	32 859,66	141 907,98	22 003,57
Gestion tourisme du Parc	150 000	30 000		68 670,20	7 275,70	40 518,41	11 600,00
Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc	135 000	30 000		21 366,90	247,78	43 047,70	470,00
Relais info / points i	175 000	35 000		41 900,81		14 790,35	1 950,40
Tourisme d'expérience (avenir)	60 000	10 000		34 303,03	2 644,98	19 724,45	2 400,00
Accessibilité universelle	65 000	10 000		12 413,85		7 172,45	
Découverte patrimoine	50 000	10 000		1 883,75		61,00	
Coaching d'entreprises (diversification) et exploration	135 000	25 000		42 224,45	22 691,20	16 593,62	5 583,17
Produits et économie durable	770 000	150 000		135 239,03	41 810,60	106 433,95	17 917,05
Entreprises partenaires et Label Parc Produits	230 000	45 000		20 556,75		14 316,85	
Filière locale du bois	120 000	30 000		28 833,35	11 463,00	11 555,20	
Promotion des entreprises partenaires et du Label Parc Produit	350 000	70 000		84 289,48	30 347,60	71 810,25	17 917,05
Gestion et mesures exploratoires	70 000	5 000		1 559,45		8 751,65	
Energie et mobilité	617 000	120 000		234 463,05	57 538,35	115 390,25	7 120,00
Politique énergétique régionale	250 000	45 000		158 393,65	38 870,60	69 206,30	5 000,00
Promotion de la mobilité durable	55 000	10 000		7 933,80		4 836,90	
Mobilité durable et tourisme	196 000	40 000		53 161,90	18 667,75	37 651,25	2 120,00
Exploration, veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux	116 000	25 000		14 973,70		3 695,80	
Sensibilisation	809 000	161 000		191 900,08	34 826,65	181 391,94	32 501,27
Projet école	190 000	35 000		42 177,60	3 000,00	32 603,95	
Parc à la carte	334 000	66 000		101 812,43	28 038,30	118 172,53	32 501,27
Journée du Parc	100 000	20 000		39 871,95	2 288,35	8 616,95	
Culture et patrimoine	110 000	25 000		6 358,70	1 500,00	18 763,31	
Forum des jeunes	25 000	5 000					
Exploration	50 000	10 000		1 679,40		3 235,20	
Territoire en réseau	320 000	65 000		55 298,20	4 312,50	46 025,65	5 214,25
Coopération avec les collectivités publiques et les régions	50 000	10 000		8 855,15		19 178,90	1 500,00
Réseaux pour le développement durable (dont Réseau des parcs suisses)	50 000	10 000		25 320,40	4 312,50	14 784,80	3 714,25
Réseaux citoyens et bénévoles	50 000	10 000		2 413,45		1 103,00	
Villes portes	60 000	10 000		64,00			
SIG	60 000	15 000		7 858,70		6 719,70	
Recherche et exploration	50 000	10 000		10 786,50		4 239,25	
Communication	860 000	170 000		142 011,90	2 480,00	148 868,03	3 840,00
Stratégie de la communication	400 000	80 000		108 673,40	2 480,00	120 061,98	3 840,00
Adaptation communication au nouveau périmètre	70 000	20 000		200,00		5 654,60	
Signalétique	225 000	50 000		1 069,90		1 864,95	
Site internet	145 000	20 000		32 068,60		21 286,50	
Sous total projets	6 394 000	1 306 000		1 587 843,54	504 773,48	1 210 340,71	318 235,54
Gestion	1 780 000	350 000		462 758,97	23 365,30	580 463,16	1 762,85
Gestion ressources humaines	900 000	180 000		107 001,00		102 941,81	
Gestion Générale	500 000	100 000		296 195,17	23 365,30	347 013,75	1 762,85
Centre administratif	50 000	20 000		2 271,00		2 475,75	
Frais de séances pour tiers	250 000	50 000		26 136,05		31 914,00	
Planification (charte, plan de gestion)	80 000			31 155,75		96 117,85	
Charges financières		-	-	410,86		275,83	
Résultat financier				410,86		275,83	
Sous total gestion + charges financières		350 000	-	463 169,83	23 365,30	580 738,99	1 762,85
Totaux	8 174 000,00	1 656 000,00	-	2 051 013,37	528 138,78	1 791 079,70	319 998,39
Contribution Confédération			828 000,00		828 000,00		752 000,00
Oparcs	4 010 500,00		828 000,00		828 000,00		752 000,00
Contributions cantonales			359 000,00		461 787,00		396 500,00
Vaud "parcs"	800 000,00		160 000,00		205 700,00		192 500,00
Fribourg "parcs"	875 000,00		175 000,00		175 000,00		175 000,00
Autres subventions VD	120 000,00		24 000,00		49 500,00		5 000,00
Autres subventions FR					31 587,00		24 000,00

LES COMPTES 2021 / SUITE

FICHE DE PROJET	BUDGET-CADRE 2020-2024 PAR PROJET PARTIEL	BUDGET 2021		COMPTES 2021		COMPTES 2020	
		CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Contributions propres			482 000,00		796 826,39		584 413,34
Communes	961 000,00		193 000,00		196 444,00		194 396,00
Report recettes d'exploitation	398 500,00		59 500,00		157 989,46		66 626,77
Report recettes spécifiques (sans cantons et confédération)	460 000,00		116 000,00		348 878,72		224 371,62
Report recettes extraordinaires					21 270,60		
Sponsors, produits extraordinaires et dons					2 809,16		10 180,50
Autres membres et partenaires	166 000,00		32 000,00		31 700,00		29 410,00
Valorisation contributions matérielle	383 000,00		81 500,00				
Prestations propres, Conseillers communaux et municipaux					15 253,50		18 995,95
Prestations propres, Autres professionnels					12 000,00		1 120,00
Prestations propres, Travail en nature (bénévoles, professionnels)					6 625,00		39 312,50
Prestations ORP					3 855,95		
Totaux	8 174 000,00	1 656 000,00	1 669 000,00	2 051 013,37	2 086 613,39	1 791 079,70	1 732 913,34
Résultat intermédiaire	0,00	13 000,00		35 600,02		-58 166,36	
Hors convention et plan de gestion				25 936,40	25 936,40	216 220,00	216 220,00
CP protection de la nature				25 936,40	25 936,40	113 537,60	113 537,60
Projet conservation des espèces (prg 4)						45 000,00	45 000,00
Mesures biodiversité en forêt (Mava)				25 936,40	25 936,40	56 537,60	56 537,60
Martinets et Hironnelles						12 000,00	12 000,00
PDRA Pays-d'Enhaut						83 950,00	83 950,00
Région Energie						18 732,40	18 732,40
Gestion						4 762,60	
Paysage nocturne (état des lieux et concept)						13 969,80	18 732,40
Total final	8 174 000,00	1 656 000,00	1 669 000,00	2 076 949,77	2 112 549,79	2 007 299,70	1 949 133,34
Résultat final	0,00	13 000,00		35 600,02		-58 166,36	

UNE GESTION ASSOCIATIVE DU PARC

La vie du Parc, de l'association à la coordination

En 2021, le conseil du Parc a siégé à 4 reprises et le comité à 4 reprises. Les commissions et les groupes de travail ont accompli un beau travail, attesté par 50 procès-verbaux et notes de séance. Au total, environ 120 personnes ont été sollicitées en dehors de l'équipe de la coordination.

Les directrices et directeurs des parcs suisses se sont rencontrés à l'Hôtel Cailler à Charmey et ont échangé durant deux jours sur la transition climatique, l'énergie, les entreprises partenaires et les activités de leur organisation nationale, le Réseau des parcs suisses, avec des visites à Cerniat et Jaun.

La charte (2022-2031) a été finalisée le 21 juin, après l'approbation du contrat de parc en votation populaire à Saanen, et remise au canton de Vaud qui l'a déposée auprès de l'OFEV. Le 13 septembre, l'OFEV visitait le Parc pour une évaluation, particulièrement les nouvelles communes (Corbeyrier et Gruyères). L'OFEV a confirmé en décembre son acceptation de cette charte, de ses nouveaux objectifs et de son plan d'action à 10 ans, dans le cadre du périmètre élargi du Parc.

69 personnes (51 membres, 4 invités et 14 collaborateurs) ont assisté à l'assemblée générale le 22 septembre à la salle des Lévanches à Charmey. Au-delà des acceptations des rapports annuels et des comptes, l'assemblée a élu Patrice Borcard (ancien préfet de la Gruyère) à la présidence de l'association, en succession à Philippe Randin, démissionnaire, à qui un hommage vibrant a été rendu.



Visite de l'OFEV à Gruyères le 13 septembre, avant la validation de la charte du Parc.
De gauche à droite : Vincent Grangier, François Margot, Monique Borboen (DGE-Biodiv VD), Francesca Cheda (SFN, FR), Matthias Stremlow (OFEV), Philippe Randin, Carlo Ossola (OFEV), Catherine Strehler-Perrin (DGE-Biodiv VD), et l'ombre de notre cher Patrick Rudaz qui prend la photo

LA COORDINATION

La coordination régulière emploie 13 personnes, entourées de stagiaires et civilistes.

François Margot (80%), coordinateur

Patrick Rudaz (80%), coordinateur

Yves Baechler (80%), chef de projet mobilité et développement durable

Bruno Clément (80%), chef de projet paysage, sensibilisation et filière bois

Baptiste Crausaz (60% du 1^{er} juin au 31 octobre, dès le 1^{er} novembre à 70%), collaborateur tourisme

Marie Gallot-Lavallée (60%), cheffe de projet nature

Christelle Grangier (80%), cheffe de projet communication

Florent Liardet (80%), chef de projet tourisme et sensibilisation

Lea Megali (80% 1^{er} janvier au 30 septembre, dès le 1^{er} octobre à 60%), cheffe de projet nature et agriculture

Sophie Overney Jaquillard (80%), responsable administrative et RH

Cindy Ramel (60%), cheffe de projet biodiversité et SIG

Caroline Rosat (70%), collaboratrice responsable produits

Méline Yersin (30%), assistante administrative

Delphine Zanon, collaboratrice tourisme, 1^{er} janvier au 30 avril, 50%

La coordination a pu compter sur l'appui de 6 stagiaires et civilistes en 2021 :

Thomas Bulliard, civiliste biodiversité, 5 juillet – 17 septembre, 100%

Baptiste Crausaz, stagiaire tourisme 1 janvier au 31 mai, 80%

Anthony Deillon, civiliste paysage et filière bois, 5 juillet – 31 décembre, 100%

Sarah Descloux, stagiaire biodiversité, 5 avril – 2 juillet, 100%

Vincent Grognuz, stagiaire nature, 1 janvier – 31 mars, 80%

Mark Jäggi, stagiaire énergie et tourisme, 1 février – 31 octobre, 80%



L'équipe de la coordination, le 5 avril 2022 à Gruyères. De gauche à droite : Clément Poncier, Marine Berdoz, Christelle Grangier, Yves Baechler, Fanny Robatel, Florent Liardet, Lea Megali, François Margot, Cindy Ramel, Marie Gallot-Lavallée, Baptiste Crausaz, Bruno Clément, Maud Fazzari, Caroline Rosat, Sophie Overney. Absente de la photo : Méline Yersin

LE CONSEIL ET LE COMITÉ DU PARC

DÈS LE 22 SEPTEMBRE 2021

Patrice BORCARD, Grandvillard (*) président

Vincent GRANGIER, Montbovon vice-président (*)

MEMBRES

Cédric BERTSCHY représentant de Châtel-sur-Montsalvens (*)

Emmanuel BUCHS représentant de Gruyères

Valentin CHARRIÈRE représentant Crésuz

Suzanne COSANDEY représentante de Grandvillard

Véronique DEY représentante de Bas-Intyamont (*)

Rémy FISCHER représentant d'Ormont-Dessous

Flourentzos FLOURENTZOU Glion

Bernard FRAGNIÈRE Lessoc

Irina GOTE représentante de Montreux (*)

Cosette HÄMMERLI représentante de Château-d'Œx

Nicolas HAYMOZ représentant Haut-Intyamont

Martin HEFTI représentant de Saanen

Claude HENCHOZ Château-d'Œx (*)

Jean-Samuel MARMILLOD Rossinière

Sophie MORET représentante de Val-de-Charmey

Laura PAPAUX présidente de la commission agricole Cerniat

Nicolas PASQUIER Bulle

Dominique PYTHOUD représentant de Villeneuve

Simon RAUBER représentant de Jaun

André REICHENBACH représentant de Rougemont

Igor RINALDI représentant de Veytaux

Jean-Claude ROCH président de la commission nature Aigle

Jean-Louis ROSSIER président de la commission bois Les Moulins

Barbara SCHOPFER représentante de Rossinière (*)

Monique TSCHUMI représentante de Corbeyrier

Fanny VIDALE Les Sciernes-d'Albeuve

Martin VON DER AA Villeneuve (*)

(*) membres du comité

Les représentant.e.s des cantons et les coordinateurs sont invités permanents aux séances du conseil.

LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE PROJET

Le Parc fonctionne avec des commissions – elles étaient au nombre de 7 en 2021 – et des groupes de projet pour les actions spécifiques.

LES COMMISSIONS STATUTAIRES

Commission nature, **président Jean-Claude Roch**

Commission agriculture, **présidente Laura Papaux**

Commission tourisme, **sous la responsabilité de Patrick Rudaz**

L'ASSOCIATION PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est présidée par Patrice Borcard depuis septembre 2021. Au 31 décembre 2021, l'association comptait 758 membres (752 en 2020) dont 17 communes, 617 personnes, 83 entreprises et 41 membres collectifs.

LES AUTRES COMMISSIONS

Commission bois, **président Jean-Louis Rossier**

Commission énergie, **sous la responsabilité de François Margot**

Commission mobilité, **sous la responsabilité de François Margot**

Commission communication, **sous la responsabilité de Patrick Rudaz**

Groupe de coordination de lutte contre les plantes exotiques envahissantes, **sous la responsabilité de Cindy Ramel**

Groupe écoles du Parc, **sous la responsabilité de Bruno Clément**

LES GROUPES DE PROJET

Ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions. Les principaux groupes de projets ayant fonctionné en 2021 : espèces cible / trames vertes ; carte de sensibilité au dérangement de la faune ; jardins durables ; forêt parc ; forum des forestiers ; bois de lune ; Savurando ; accessibilité universelle.

LE BILLET DU PRÉSIDENT



Un Parc pour agir

L'année 2021 – et le début 2022 – aura été, pour le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, une période de changement et de transition. En septembre, le président fondateur du PNR qui a marqué d'une solide empreinte les débuts de cette belle aventure, Philippe Randin, passait le témoin présidentiel entouré de la reconnaissance de tous les acteurs du Parc. A la fin janvier disparaissait prématurément notre coordinateur fondateur, Patrick Rudaz, qui a, lui également, marqué durablement notre institution. C'est une page qui se tourne pour le PNR et pour toute l'équipe de la coordination, une page qui prend la forme d'un héritage à cultiver, d'une ambition à porter plus loin.

Car les défis ne manquent pas ! En accueillant quatre nouvelles communes, le PNR en compte désormais dix-sept et s'étend sur quatre régions et trois cantons. Pour les dix prochaines années, ce territoire de préalpin de plus de 600 km² peut s'appuyer sur une charte que l'Office fédéral de l'environnement a renouvelée en novembre 2021. Pour l'équipe de la coordination, pour le comité de l'Association, il s'agit de mettre en place les conditions propres à permettre au Parc de poursuivre son développement, de mettre en place une gouvernance adaptée à ses ambitions, d'assurer son financement et de lancer de nouveaux projets.

Au-delà des changements de personnes, au-delà du label renouvelé, c'est donc un nouveau chapitre qui s'ouvre. Et cette nouvelle étape coïncide avec un moment où s'agitent les alarmes au sujet de l'évolution climatique et de la perte de biodiversité. Deux récents titres de presse suffisent à décrire l'urgence des constats : « L'action climatique, c'est maintenant ou jamais ! », « Alerte rouge sur la biodiversité ! ». A l'origine de ces inquiétudes, la publication de deux rapports : celui du GIEC et celui qui touche à la biodiversité (IPBES).

Les constats sont sévères, voire alarmants, mais pas sans espoirs. Il reste peu de temps, selon les experts, pour amorcer une réduction des émissions de CO₂. Si on veut éviter un réchauffement supérieur à 1,5°C, les émissions doivent diminuer de moitié d'ici à 2030. Le temps presse et malheureusement les gouvernements semblent empruntés – voire même paralysés – devant le gigantisme de la tâche. Chacun attend sur le voisin et, pendant ce temps, la situation n'en finit pas de se dégrader.

Que faire ? Se résigner et attendre les décisions d'une future grande conférence internationale, dont on sait par avance l'impact sur la réalité des changements ? Les mesures véritablement efficaces ne seront que collectives et de larges échelles. Mais il ne fait plus de doute que tout

le monde aura sa part à jouer dans cette course contre le réchauffement. Raison pour laquelle, l'échelle d'un parc comme le nôtre n'est pas ridicule pour mener ce combat. D'autant plus que les scientifiques n'en font pas mystère : les territoires montagneux ne seront pas épargnés par le réchauffement et les impacts sur les communautés et les écosystèmes seront considérables.

Le PNR se définit comme un *espace à vivre, un espace à partager*. Il peut devenir un *espace pour agir*. Car la lutte que nous avons à mener collectivement contre le réchauffement climatique et en faveur de la biodiversité trouve ses fondements dans les raisons d'être du Parc. Il suffit d'établir l'inventaire – même partiel – des projets portés par le PNR pour mesurer cette adéquation : préservation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, maintien des paysages, projets de revitalisation, plantation d'arbres fruitiers indigènes, défense des espèces fragilisées, développement d'une économie régionale durable, soutien aux produits régionaux et au bois local, promotion d'un tourisme durable et familial, programmes orientés vers l'économie d'énergie, éducation à l'environnement...

Oui, le PNR est l'outil adéquat pour accompagner et stimuler la transition écologique qui est devant nous. Il n'a pas l'ambition de supplanter le rôle politique des collectivités publiques mais bien davantage d'assumer une mission complémentaire. En appui et en soutien aux communes. Par des projets concrets qui parlent aux gens, avec un souci de pédagogie propre à favoriser les indispensables changements de comportements que réclame urgemment la situation environnementale. Le Parc vous tend la main pour traverser ces années délicates.

Patrice Borcard, Président du PNR

IMPRESSUM

Rapport d'activité 2021 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination :	Florent Liardet, François Margot
Responsables de rédaction :	Christelle Grangier, François Margot
Photographies :	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Claudia Hirschenhuber (p.3)
Graphisme :	Agence Parallèle, www.parallele.ch
Contact :	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du Village 6, 1660 Château-d'Œx

www.gruyerepaysdenhaut.ch | info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93